

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet tenue à la salle municipale sise au 8, Montée Monseigneur-Martel à L'Île-du-Grand-Calumet le lundi 12 septembre 2022 à compter de 19h, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de monsieur le maire Jean-Louis Corriveau.

Sont présent-e-s :

Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau
Monsieur le conseiller Aurel Paquette
Madame la conseillère Guylaine La Salle
Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur
Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau
Madame la conseillère Louise Grenier
Madame la conseillère Adrienne Turgeon

Est aussi présente :

Madame Éline Déry, directrice générale

La personne qui préside la séance, soit Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau, ne vote pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance, soit Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau, ne vote pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

1. Ouverture de la séance

Mot de bienvenue

2. Constatation du quorum

Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau constate que le quorum est atteint et il déclare la séance ouverte à 19h19.

3. Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Constatation du quorum
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Déclaration de conflit d'intérêt
- 5- Adoption du procès-verbal de la séance du 15 août 2022
- 6- Suivi des séances précédentes
- 7- Correspondance
- 8- Confirmation du dépôt de déclaration d'intérêt pécuniaire
- 9- Nomination aux comités

- 10- Affichage de poste
- 11- Abrogation de la résolution # 2022-08-186
- 12- Approbation d'un plan de lotissement
- 13- Demandes de subvention
 - 13.1 Fonds de Région et ruralité (FRR) Volet 2
 - 13.2 Fonds Région et ruralité (FRR) Volet 4
- 14- Demande d'accès au site de transbordement
- 15- Ajustement salarial – Service incendie B.GC.P.
- 16- Achat d'habits de combat - Service incendie B.GC.P.
- 17- Renouvellement entente inter-municipale – B.GC.P.
- 18- Rapport d'observation – Parc Jeunesse
- 19- Inspection annuelle - Extincteurs
- 20- Réparation – Site de transbordement
- 21- Quais municipaux
- 22- Gestion des déchets
- 23- Soumission – Service d'ingénierie
- 24- Soumission – Entente forfaitaire – Travaux électriques
- 25- Travaux routiers
 - 25.1 Débroussaillage
 - 25.2 Enrochement – Chemin Des Outaouais
 - 25.3 Coupe d'arbres – Chemin La Baie
 - 25.4 Soumission – Chemin Dunraven
- 26- Adoption des listes de comptes payés et payables
- 27- Période de questions
- 28- Nouvelles des membres du conseil
- 29- Varia
- 30- Prochaine séance
- 31- Clôture de la séance

2022-09-189 - Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Aurel Paquette, appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

4. Déclaration de conflit d'intérêt

Madame la conseillère Guylaine La Salle déclare avoir un intérêt pécuniaire particulier à l'égard de la question soumise au conseil, soit l'item # 11 Abrogation de la résolution # 2022-08-186.

5. Adoption du procès-verbal de la séance du 15 août 2022

2022-09-190 - Adoption du procès-verbal du 15 août 2022

Sur la proposition de Madame la conseillère Guylaine La Salle, appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau, il est résolu que le procès-verbal de la séance du 15 août 2022 soit adopté tel que présenté.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

6. Suivi des séances précédentes

Un tableau de suivi des résolutions des séances précédentes a été présenté aux membres du conseil.

7. Correspondance

Un tableau de la correspondance a été présenté aux membres du conseil.

8. Confirmation du dépôt de déclaration d'intérêt pécuniaire

La directrice générale et greffière-trésorière confirme le dépôt de la déclaration d'intérêts pécuniaires du membre du conseil municipal :

FONCTION	NOM	DATE DU DÉPÔT
Conseiller siège # 4	M. Jean-Guy Brousseau	7 septembre 2022

9. Nomination aux comités

2022-09-191 – Nomination aux comités

Sur la proposition de Madame la conseillère Guylaine La Salle, appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon, il est résolu de nommer Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau aux comités : Culture, loisirs et tourisme ; consultatif en urbanisme ; transport et réseau routier. Ces nominations sont effectives dès à présent.

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

10. Affichage de poste

2022-09-192 – Affichage de poste

CONSIDÉRANT l'avis de départ de la direction générale actuelle ;

CONSIDÉRANT le souhait du conseil de combler le poste le plus rapidement possible ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur, appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon, il est résolu de mandater la direction générale de publier une offre d'emploi dans les journaux Equity (2 publications), du Pontiac (2 publications), Droit et de l'afficher sur Québec Municipal.

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

Au nom de la municipalité et en son nom personnel, Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau remercie la direction générale pour son travail.

Madame la conseillère Guylaine La Salle quitte la table du conseil et elle ne participe pas aux délibérations sur l'item # 11.

11. Abrogation de la résolution # 2022-08-186

2022-09-193 – Abrogation de la résolution # 2022-08-186

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Aurel Paquette, appuyé de Madame la conseillère Adrienne Turgeon, il est résolu d'abroger la résolution # 2022-08-186.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s et votant-e-s

Il est confirmé que Madame la conseillère Guylaine La Salle n'a pas participé aux délibérations sur cet item, qu'elle n'a pas voté et qu'elle n'a pas tenté pas d'influencer le vote.

12. Approbation d'un plan de lotissement

2022-09-194 – Approbation d'un plan de lotissement

Sur la proposition de Madame la conseillère Guylaine La Salle, appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur, il est résolu d'approuver le plan de lotissement pour le remplacement du lot # 4 846 669 par les lots 6 530 412 et 6 530 413 au cadastre du Québec et préparé par Fortin Lebel A. G. en date du 12 juillet 2022 et dont les minutes sont 16608.

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

13. Demandes de subvention

13.1 Fonds Région et ruralité (FRR) – Volet 2

2022-09-195 – Fonds Région et ruralité (FRR) – Volet 2

Sur la proposition de Madame la conseillère Louise Grenier, appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau, il est résolu que la municipalité dépose une demande de subvention au Fonds Région et ruralité (FRR) – Volet 2 et que la direction générale soit désignée comme signataire de cette demande.

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

13.2 Fonds Région et ruralité (FRR) - Volet 4

2022-09-196 – Fonds Région et ruralité (FRR) - Volet 4

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur, appuyé par Madame la conseillère Louise Grenier, il est résolu que la municipalité dépose une demande de subvention au Fonds Région et ruralité (FRR) - Volet 4 et que la direction générale soit désignée comme signataire de cette demande.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

14. Demande d'accès au site de transbordement

2022-09-197 – Demande d'accès au site de transbordement

CONSIDÉRANT une demande pour un accès au site de transbordement en dehors des heures régulières d'ouverture ;

CONSIDÉRANT la résolution # 2021-10-199 stipulant que tous les utilisateurs du site de transbordement sont assujettis aux mêmes conditions et au même horaire, et cela, vaut tant pour les individus que les entrepreneurs ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Madame la conseillère Adrienne Turgeon, appuyé par Monsieur le conseiller Aurel Paquette, il est résolu d'abroger la résolution # 2021-10-199.

Le vote est demandé.

1 Contre
5 Pour

Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers présent-e-s

2022-09-198 – Autorisation d'accès au site de transbordement

Sur la proposition de Madame la conseillère Adrienne Turgeon, appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur, il est résolu d'autoriser M. Mario Tremblay à aller jeter ses déchets au site de transbordement le 13 septembre 2022 avec des employés de la municipalité.

Le vote est demandé.

1 Contre
5 Pour

Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers présent-e-s

15. Ajustement salarial – Service incendie B.GC.P.

2022-09-199 – Ajustement salarial – Service incendie B.GC.P.

CONSIDÉRANT la recommandation du comité inter-municipal du service des incendies à l'effet que les trois conseils municipaux révisent les taux horaires pour les pompiers comme suit : \$17/h pour les pompiers qualifiés, \$19/h pour les officiers et \$21/h pour le chef pompier ;

CONSIDÉRANT la date proposée pour l'entrée en vigueur de ce nouveau taux, soit le 1^{er} octobre 2022 ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Madame la conseillère Adrienne Turgeon, appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur, il est résolu que le conseil entérine la recommandation à l'effet d'augmenter les salaires des pompiers tel que stipulé dans les considérants de cette résolution.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

16. Achat d'habits de combat - Service incendie B.GC.P.

2022-09-200 – Achat d'habits de combat - Service incendie B.GC.P.

CONSIDÉRANT que les habits de combat ont atteint leur fin de vie ;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de L'arsenal pour l'achat de quatre habits de combat pour une somme de 9 640,00 \$ plus les taxes applicables ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Madame la conseillère Adrienne Turgeon, appuyé par Monsieur le conseiller Aurel Paquette, il est résolu que le conseil mandate la direction générale de procéder à l'achat des habits de combats pour quatre membres du service B.GC.P. de la compagnie l'Arsenal pour un coût de 9 640,00 \$ plus les taxes applicables.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

17. Renouvellement entente inter-municipale – B.G.C.P.

2022-09-201 – Renouvellement entente inter-municipale – B.G.C.P.

CONSIDÉRANT les préoccupations des municipalités de Campbell's Bay et Litchfield de par leurs résolutions #174-06-2022 (Campbell's Bay) et #2022-07-308 (Litchfield) ;

CONSIDÉRANT l'avis d'intention de ne pas renouveler l'entente inter-municipale en date du 5 octobre 2022 ;

CONSIDÉRANT que M. Maurice Cameron a été embauché le 2 juin 2022 pour remettre et conserver l'équipement, des camions et casernes des 3 municipalités, en bon état de fonctionnement ;

CONSIDÉRANT qu'une rencontre a eu lieu ou était présents les membres du comité incendie formé par des représentants des 3 municipalités avec les membres de la brigade d'incendie ainsi que le Coordonnateur en sécurité publique et civile MRC Pontiac ;

CONSIDÉRANT que les 3 municipalités désirent bénéficier de l'article 47 de la Loi sur la sécurité incendie, qui offre une exonération de responsabilité pour toute municipalité suivant le un plan de mise en œuvre du schéma dont elle fait partie ;

CONSIDÉRANT la coopération et la volonté des membres de la brigade de redoubler d'ardeur pour le bon maintien et fonctionnement du service d'incendie ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Madame la conseillère Adrienne Turgeon, appuyé par Monsieur le conseiller Aurel Paquette, il est résolu d'envoyer la documentation pertinente au comité incendie de Campbell's Bay-Litchfield, ainsi qu'aux conseil municipaux, avec la demande de renouvellement de l'entente inter-municipale, le temps d'évaluer l'amélioration de la situation.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

18. Rapport d'observation – Parc Jeunesse

2022-09-202 – Rapport d'observation – Parc Jeunesse

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu un rapport d'observation des installations au parc Jeunesse ;

CONSIDÉRANT QUE ces installations requièrent des mesures de correction de la part de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Madame la conseillère Guylaine La Salle, appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur, il est résolu que le conseil reçoive le rapport d'observation et qu'il confie le suivi au comité Culture, loisirs et tourisme.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

19. Inspection annuelle - Extincteurs

2022-09-203 – Inspection annuelle – Extincteurs

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Aurel Paquette, appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon, il est résolu que le conseil mandate la direction générale d'embaucher la compagnie Dion Fire Extinguishers pour réaliser l'inspection annuelle des extincteurs, et ce, pour une somme forfaitaire de 203,00 \$ plus les taxes applicables. À cette somme peuvent s'ajouter les frais de remplacement ou de réparation.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

20. Réparation – Site de transbordement

2022-09-204 – Réparation – Site de transbordement

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur, appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau, il est résolu de mandater la direction générale de faire des recherches pour trouver un entrepreneur afin d'effectuer les réparations au poteau de la toiture du conteneur à déchets et des marches permettant d'y accéder au site de transbordement.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

21. Quais municipaux

2022-09-205 – Quais municipaux

Sur la proposition de Madame la conseillère Guylaine La Salle, appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau, il est résolu que le conseil autorise la réparation de la passerelle et mandate les employés municipaux de procéder au remisage hivernal des quais.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

22. Gestion des déchets

2022-09-206 – Gestion des déchets

CONSIDÉRANT l'accroissement de problèmes de sacs à déchets jetés dans les poubelles de la municipalité ;

CONSIDÉRANT que la municipalité juge que les règles doivent être observées par l'ensemble de contribuables ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Madame la conseillère Adrienne Turgeon, appuyé par Madame la conseillère Louise Grenier, il est résolu que le conseil recommande de retirer les poubelles aux endroits problématiques.

Le vote est demandé.

1 Contre
5 Pour

Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers présent-e-s

23. Soumission – Service d'ingénierie

2022-09-207 – Soumission – Service d'ingénierie

Sur la proposition de Madame la conseillère Adrienne Turgeon, appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur, il est résolu que le conseil mandate la direction générale de faire des recherches afin d'obtenir une autre soumission d'une compagnie d'ingénierie.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

24. Soumission – Entente forfaitaire – Travaux électriques

2022-09-208 – Soumission – Entente forfaitaire – Travaux électriques

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Aurel Paquette, appuyé par Madame la conseillère Louise Grenier, il est résolu que la municipalité accepte la proposition de Groupe Boisvert Construction pour une entente forfaitaire pour un bloc de 75 heures aux taux horaire de 105,00 \$ de l'heure pour une durée de douze mois. Les versements seront répartis en paiements mensuels égaux.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

25. Travaux routiers

25.1 Débroussaillage

Sujet reporté à une date ultérieure.

25.2 Enrochement – Chemin Des Outaouais

Sujet reporté à une date ultérieure.

25.3 Coupe d'arbres – Chemin La Baie

2022-09-209 – Coupe d'arbres – Chemin La Baie

Sur la proposition de Madame la conseillère Louise Grenier, appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur, il est résolu que la municipalité accepte la soumission de Sortir du bois pour la coupe de deux arbres sur le chemin de La Baie pour une somme de 500,00 \$.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

25.4 Soumission – Chemin Dunraven

2022-09-210 – Soumission – Chemin Dunraven

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur, appuyé par Madame la conseillère Louise Grenier, il est résolu que la municipalité accepte la soumission Michael Derouin 9376712 Canada Inc pour la réfection d'une section du chemin Dunraven pour une somme de 9 710,00 \$ plus les taxes applicables.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

26. Adoption des listes de comptes payés et payables

2022-09-211 - Adoption des listes de comptes payés et payables

CONSIDÉRANT QU'une liste détaillée de ces comptes a été déposée auprès des membres du conseil ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les paiements suivants effectués depuis la dernière approbation par le conseil :

- Chèques # 1849 à # 1882 totalisant 112 295,11 \$;
- Salaires totalisant 44 379,13 \$;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Monsieur le conseiller Aurel Paquette, appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon, il est résolu d'entériner la liste des comptes à payer et payables pour un total de 156 674,24 \$.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

27. Période de question

La période de questions débute à 20h13 et elle se termine à 20h35.

28. Nouvelles des membres du conseil

Monsieur le conseiller Aurel Paquette

Remerciements DG

Madame la conseillère Louise Grenier

Remerciements DG

Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur

Aucune nouvelle

Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau

Aucune nouvelle

Madame la conseillère Guylaine La Salle

Contrats de travail prêts à 95 %. Travaux se poursuivent au CCU.

Madame la conseillère Adrienne Turgeon

Aucune nouvelle

29. Varia

Aucun sujet à l'ordre du jour.

30. Prochaine séance

La prochaine séance du conseil est prévue lundi le 17 octobre 2022 à 19h.

31. Clôture de la séance

2022-09-212 – Clôture de la séance

Sur la proposition de Madame la conseillère Adrienne Turgeon, appuyé par Madame la conseillère Louise Grenier, il est résolu de clore la présente séance à 20h43.

Je soussigné, Jean-Louis Corriveau, maire de la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature et à l'approbation par moi de toutes les résolutions et règlements qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jean-Louis Corriveau, maire

Élaine Déry, directrice générale

Sujet à approbation par le conseil